Inf'Oderen

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - MARS 2013

SOMMAIRE

P. 1 à 4	Le mot du maire
P. 4 à 6	Le conseil municipal en bref
P. 7	Des nouvelles du CMJ Impôts locaux TIPI
P. 8	Le partenariat citoyen L'amicale des Sapeurs Pompiers
P. 9	Le noël des aînés
P. 10	Le cercle Ste Marie L'amicale du don du sang
P. 11	Le 3e Tri-Thur
P. 12	France Alzheimer Haut-Rhin
P. 13	La Détention d'équidés à Oderen
P. 14	Les recettes du monde
P. 15	La page des enfants
P. 16	La Solution des mots-croisés
P. 17	Les mots-croisés
P. 18	La liste des gagnants L'état civil
P. 19	Informations diverses
P. 20	Le planning des collectes
P. 21	Le calendrier des manifestations de mars à décembre
P. 22 et 23	Les pharmacies de garde
P. 23	A vos plumes !
P. 24	Informations utiles

photo J.P. Grunenwald

Le mot du Maire

Extrait du discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du 5 janvier 2013

Mesdames
et Messieurs,

C'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter mes voeux à vous toutes et tous qui contribuez quotidiennement à bâtir notre village, et de saluer ainsi une nouvelle année 2013, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village, avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2012. (Pensée particulière à Valentin HERBE 22 ans qui vient de nous quitter peu avant Noël).

On parle de crise depuis 2008, aujourd'hui en début de 2013 elle s'installe et l'on ressent déjà les premières « baisses » d'aides de l'Etat, du Département ou d'autres instances.

En réalité, j'ai le sentiment que ce n'est pas tant la crise qui est en cause, mais une telle complexité des dossiers avec des critères si restrictifs, que les quelques bonnes volontés prêtes à investir en France, et d'autant plus en fond de vallée comme la nôtre, finissent par céder au découragement.

Je ne suis pas économiste ni grand politique, mais une chose est certaine, avec une croissance de 0.1 % on ne peut créer d'emplois ; la montée du chômage ne peut que s'accélérer et malheureusement, ce n'est pas en créant des emplois aidés que l'on s'en sortira. Il faut soutenir les PME et entreprises et non les plomber avec des taxes et des règles insupportables.

Mais passées ces quelques lamentations, les vœux ne doivent pas être l'occasion de « pleurer » ni de se plaindre ; c'est aussi un temps convivial, une trêve même, l'occasion de se parler, d'échanger, de se retourner vers les projets et les réalisations.

Aujourd'hui, notre responsabilité d'élus est de regarder notre avenir et celui de notre village en face. Nous devons, avec vous, imaginer des réponses qui préparent notre commune aux défis qui l'attendent.

2012, l'année écoulée, a été marquée par :

- la fermeture de FIBRETECHS avec 54 emplois perdus localement
- SAIC résiste et à même tendance à se développer

- Idem pour HYDRA
- Une unité de production de tissus techniques « CLIPSO Productions » s'est installée dans le bâtiment logistique SAIC avec 25 emplois à la clé.

C'est de bon augure pour notre vallée qui a cruellement souffert ces dernières années.
Garhin, par contre n'est toujours pas liquidé, nous espérons une issue positive courant du 1er trimestre.

L'aménagement de notre chère **RN 66** reste toujours en suspens. Avec la crise, la desserte de notre vallée devient le contre argument pour le développement des entreprises, le prix de l'immobilier chute, et pourtant nos jeunes ne restent pas – cherchez l'erreur !!

Autre information : notre population baisse. Nous sommes actuellement 1321 habitants contre 1341 il y a deux ans.

Nous avons profité de la soudure des éclisses de rails... on n'y croyait plus, mais c'est bien en place pour le confort des riverains de la voie ferrée.

RÉALISATIONS 2012 ET PROJETS 2013

Nous avons tout de même réalisé quelques investissements :

- Achat des terrains Kunzelmann

- Travaux d'assainissement rues Bel Air et Gomm (partie basse) financés par la Com Com

- Mur en pierres sèches au Maerel

- Porte d'entrée de la Mairie

- Aménagement de la montée du chemin du Siebach

- Rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite à l'école

- Isolation du grenier du Presbytère

En cours ou à venir

- Création d'un WC pour personnes à mobilité réduite et coin Kitchenette (école maternelle)
- Sécurisation du rocher du Vontay (arboriculteurs)

Fleurissement

Nous avons bénéficié cet été d'un beau fleurissement – bravo à nos employés communaux.
A noter les décorations de Pâques et de Noël réalisées par nos jeunes conseillers. Bravo à Armand, Joël, Nanou et Patrick qui les encadrent régulièrement pour leur faire découvrir le monde et la vie d'une commune.

Déneigement

Merci à l'équipe pour le travail accompli en ce début d'hiver et aussi tout au long de l'année.

Réhabilitation Hôpital Saint-Vincent

Les travaux sur la deuxième moitié du bâtiment « les Cascades » sont terminés, et la Commission « Sécurité » a donné un avis favorable en date du 18 décembre dernier. J'ai pris un arrêté d'ouverture le 21 Décembre (pied de nez à la fin du monde)

Markstein

- Aménagement et création de pistes de ski alpin pour 250 K€
- La réhabilitation de la STEP (station d'épuration) est enfin engagée
- Par contre l'investissement dans un circuit de « luge sur rail » est reporté à 2013
- A côté de cela, nous avons toujours notre friche « touristique »

Forêt
Bilan de l'année - Budget excédentaire avec 40 K€ de résultat -

On le doit surtout à la prudence et au professionnalisme de notre forestier André Schlussel.
Pour info, nous avons acheté une parcelle de forêt « privée » au Glassermatten de manière à avoir une homogénéité dans la gestion de notre forêt communale.

Urbanisme
L'élaboration des documents urbains : PLU, SCOT, PLH (Com Com et Pays) sont toujours en phase de réflexions et d'études, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est déposé. Le PLU devrait être opérationnel d'ici septembre 2013.

Commerces
L'Auberge du Vieux Moulin est réouverte depuis juin 2013.
Un jeune couple, Mme et Monsieur CASAGRANDE, s'est lancé dans cette aventure qui, je le souhaite sincèrement, lui soit plus que favorable.

Par contre notre agence bancaire du Crédit Mutuel **a fermé ses portes** au 31 décembre, c'est regrettable, mais la « rentabilité » n'était plus assurée et les normes d'accessibilité et de sécurité au vu de leurs coûts ne pouvaient être réalisées.

A l'heure où l'on parle de désertification rurale, il nous appartient de **nous mobiliser !! afin de préserver nos différents points de vie et d'échange que sont nos commerces et nos professions libérales.**

Sapeurs-Pompiers
- Une équipe toujours prête à intervenir pour nos administrés en détresse...
- Une équipe qui a la chance d'avoir de la relève : Jeunes Sapeurs Pompiers.
- Le double engagement avec l'équipe de Kruth (et réciproquement) pour une meilleure efficacité est opérationnel.
- La majorité des interventions sont des interventions "Prompt Secours".
- L'utilité des nos pompiers locaux lors de tempêtes ou inondations n'est plus à prouver, car le centre de secours de St-Amarin ne pourrait assurer à lui seul toutes les intervention sur l'ensemble du Canton.

Nous les remercions pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Conseil Municipal des Jeunes
Les deux premières équipes ont terminé leur mandat (deux ans). Je crois savoir qu'ils en gardent un excellent souvenir... Une nouvelle équipe est en place depuis 1 mois et elle a plein de projets ; bravo pour votre implication et tous mes encouragements dans cette école de la vie publique. Merci à l'équipe des encadrants : Armand, Patrick, Nanou et Joël... sans oublier les parents qui participent aussi aux activités.

Bienvenue aux nouveaux Oderinois
Je leur souhaite de pouvoir rapidement s'intégrer afin qu'ils puissent profiter de notre « richesse » villageoise. Nos associations vous attendent, n'hésitez pas à vous investir. Accueillir de nouveaux habitants est une joie et un grand plaisir, et ce serait parfait si une partie de nos jeunes pouvaient rester dans notre charmant village.

- **Projets 2013 :** suivant les moyens, ce sera encore une année difficile.

Consolidation du massif rocheux au Vontay
Inscrite au budget 2012 mais n'ayant pu être réalisée avant l'hiver, les travaux seront réalisés dès le printemps 2013.
Cause du retard : une aide « parlementaire » du sénateur Jean-Marie Bockel auquel nous adressons nos plus vifs remerciements.

Rampe d'accessibilité
- L'église Saint-Nicolas
- Remplacement de la porte d'entrée « Cour » de l'école maternelle ;

Eclairage et téléphone rues Bel Air et Gomm
Dans le cadre du programme de travaux d'assainissement collectif dans ce secteur (financé par la Com Com) nous profitons des travaux pour changer l'éclairage public, par la mise en souterrain des réseaux téléphoniques et du courant basse tension.
- Coût : 200 K€ et pratiquement pas de subventions !!

Une chaudière à Gaz
Lors de la construction de la chaudière à bois nous avions retardé cet investissement, mais pour nous permettre les entretiens mensuels sans frissonner dans les bureaux et certains appartements, nous prévoyons cet investissement pour cette année = 30 K€

Impôts locaux :
Vous avez reçu vos feuilles d'impôts et constaté une augmentation non négligeable de près de 10 % - Mais attention à la lecture de vos feuilles : trois colonnes, (CG 68 –Com Com – Commune) Par contre la commune n'a augmenté son taux que de 1.5 % !!

Site Internet
Notre hébergeur est tombé en liquidation, nous avons anticipé et pris contact avec « Active Média » qui nous a préparé une nouvelle version que vous pouvez découvrir en vous rendant sur le site Oderen.fr. C'est aussi l'image de marque de notre village et un moyen de communication de plus en plus prisé.

Du côté des écoles
L'effectif des écoles est resté stable malgré le départ de deux enfants en classe bilingue à Saint-Amarin.
Je salue la venue de Christophe DEL FRARI – (en remplacement de Jean-Marie GEBEL souffrant). Il s'est engagé sur un projet **« élèves citoyens »** auquel la commune s'est engagée de le soutenir avec une participation financière, notamment la réhabilitation du drapeau de l'UNC d'Oderen.
Une réunion sera organisée courant mars 2013 avec les personnes souhaitant adhérer à ce partenariat citoyen, entre autres avec des anciens combattants de notre village.

N'oublions pas tous les services qui sont assurés par la Com Com et financés par la Commune comme les bûcherons et le périscolaire. Ce dernier connaît un succès remarqué et on ne pourrait plus s'en passer, d'ailleurs nous sommes à la recherche d'un local à Oderen.

2013 : afficher un état d'esprit optimiste et positiver dans nos actions de tous les jours.

Je remercie l'équipe municipale, mes adjoints, le personnel administratif et technique, les bénévoles, pompiers et associations.

Jocelyne PERRIN, directrice générale des services a pris ses marques suite au départ de Rémi HERMANN. Je pense qu'elle se sent bien à Oderen et qu'elle a été acceptée tant par les élus, le personnel que par la population. Une deuxième KATIA (Iltis) a pris du service en complément de KATIA (Arnold) qui attend un heureux évènement.

Avec mes Adjoints et Conseillers municipaux, le personnel communal, je vous présente les vœux les plus sincères d'un bonheur toujours renouvelé, chaque jour, tout au long de cette année 2013.

Une nouvelle porte s'ouvre sur le chemin que nous avons à parcourir...
Que ce nouveau cheminement sur notre boule « parfois bien jolie »
Vous conduise vers une corne d'abondance, de découvertes, d'interrogations...

Que la simplicité des petits bonheurs qui se cache aux coins du quotidien vous accompagne, vous, ceux qui vous aiment, ceux que vous aimez et, même, pourquoi pas....tous les autres.

Votre Maire, ***Francis ALLONAS***

Le conseil municipal en bref

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2012

Partenariat citoyen expérimental

Mme Myriam GRUNENWALD, Directrice des écoles à ODEREN, et M.Christophe DEL FRARI, professeur des écoles remplaçant, actuellement en poste à ODEREN ont présenté leur projet de citoyen expérimental, composé d'actions telles que : la préparation et la participation à la commémoration du 8 mai, une participation à un témoignage citoyen, la réalisation d'un rallye citoyen, la réalisation d'exposés sur l'Union Européenne, la visite du Parlement Européen, la remise de diplômes aux jeunes Eurocitoyens...
Le Conseil Municipal,
- APPROUVE l'adhésion de la commune au projet.

Projet de travaux d'enfouissement du réseau basse tension rues du Bel Air et du Gomm

Le Conseil Municipal,
- APPROUVE le projet de travaux pour l'enfouissement du réseau basse tension rue du Bel Air et rue du Gomm, estimés à 85 392 € TTC à réaliser en 2013.

Avis de la commune sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

Le Conseil Municipal,
- EMET un avis favorable sur le projet de PLH élaboré par la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin et confirme que les objectifs et la territorialisation correspondant aux objectifs de développement de la Commune.

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal,
- DECIDE de créer un poste d'Adjoint Technique de 2e classe à temps non complet (15/35e) à compter du 1er novembre 2012.

Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Credit Mutuel

Le Conseil Municipal,
- DECIDE d'ouvrir une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel.

Fixation des prix des sapins de Noël 2012

Le Conseil Muncipal,
- DECIDE de fixer les prix de vente des sapins de Noël pour l'année 2012 comme suit :

- EPICEA	100/150	5 €
- EPICEA	150/200	9 €
- NORDMANN	100/125	12 €
- NORDMANN	150/175	23 €

Fixation de tarifs 2013 : cartes de bois, bois d'affouage, concessions de source, cimetière

Le Conseil Municipal,
- DECIDE de fixer divers tarifs applicables à compter du 1er janvier 2013, à savoir :
- Cartes de bois : 20 € pour 2 ans
- Bois d'affouage :
  190 € les 4 stères pour la 1ère corde
  210 € les 4 stères pour les cordes suivantes
- Bois d'Industrie en Long (BIL) : 39 € le m³
- Concession de sources : 55 € tous les 2 ans
- Cimetière :
  - concession de cimetière,
  - tombe simple, 15 ans = 60 €
  - concession de cimetière,
    tombe simple, 30 ans = 109 €
  - concession de cimetière,
    tombe double, 15 ans = 120 €
  - concession de cimetière,
    tombe double, 30 ans = 218 €
  - espace cinéraire,
    durée de concession 15 ans = 80 €
  - espace cinéraire,
    durée de concession 30 ans = 150 €

L'utilisation du jardin du souvenir est gratuite.

Synthèses annuelles des services : déchets, eau et assainissement

Monsieur Daniel WYSS, délégué à la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présente la synthèse du rapport annuel 2011 de la Communauté de communes de la vallée de St-Amarin concernant l'élimination des déchets, ainsi que les synthèses des rapports annuels 2011 de la Communauté de communes de la vallée de St-Amarin concernant l'eau et l'assainissement.

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2012

Fixation des loyers et tarifs pour l'année 2013

Le Conseil Municipal,
- DECIDE de fixer les différents loyers et taxes applicables à compter du 1er janvier 2013 comme suit :

Droit de place : 12,50 €
- Loyer – 54, Grand'Rue – Appartement 1er étage école – sans garage : 339 €/ mois
- Loyer - 54, Grand'Rue – Appartement 1er étage mairie – avec garage : 368 €/mois
- Loyer garages : 41 €/mois
- Loyer local Chopin : 75 €/mois
- Local AAPPMA Hte Thur : 18.15 €/mois
- Loyer – 53, Grand'Rue (Presbytère) – avec garage : 655 €/mois
- Charges : 250 €/mois à titre d'avance
- Loyer – 48, Grand'Rue Appartement 1er étage poste : 644 €/mois
- Occupation site Ecole Vol Libre « Papillon » : 119 €/an
- Centre Ecole du MARKSTEIN : 119 €/an

Révision des tarifs des fermages

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de fixer les nouveaux tarifs des fermages de la Commune d'Oderen applicables à compter de la saison 2012-2013 (valeur au 1er octobre 2012), comme suit :
  - 1,12 €/hectare pour les friches, landes et hautes chaumes,
  - 5,36 €/hectare pour les surfaces mécanisables.

Interventions ponctuelles en qualité de collaborateur occasionnel du service public

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'avoir recours à un (ou plusieurs le cas échéant) tiers intervenant(s) en qualité de « collaborateur occasionnel du service public » pour réaliser les opérations de déneigement de la voirie communale en cas d'absence ou d'indisponibilité des agents communaux chargés du déneigement dans la commune.

Gratification exceptionnelle

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'attribuer une gratification exceptionnelle d'un montant de 100 € à Monsieur Marc SOLARI, intervenant lors de la soirée conférence en octobre.

Attribution d'une corde de bois à titre de lot

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE d'attribuer une corde de bois à l'association dans le cadre de l'organisation d'une tombola le 15 décembre 2012.

Prise en charge de perte de salaire pompier

Le Conseil Municipal,

- ACCEPTE de prendre en charge la perte de salaire du pompier Philippe GROB à hauteur de 64.50 €.

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'attribuer les subventions aux associations oderinoises comme suit :

- Musique Alsatia :	582 €
- Cercle Sainte-Marie :	404 €
- Société d'arboriculture :	484 €
- A.A.P.P.M.A. :	224 €
- A.S.O. :	57 €

Acquisition de terrain sur M. Aimé ARNOLD au lieudit Glasermatten

Le Conseil Municipal

- APPROUVE l'acquisition, sur Monsieur Aimé ARNOLD, domicilié : 5 rue des Chênes – 68820 KRUTH -, de la parcelle forestière sise au lieudit « Glasermatten » cadastrée section 12 – n° 35, d'une superficie de 27 a 92 ca, au prix global de 8 500 € TTC.

Secours et dots

Le Conseil Municipal,

- ACCEPTE de prendre en charge la facture du commerce d'alimentation local (R. Dierstein) pour un montant de 94.35 € TTC correspondant à l'aide à un citoyen en difficulté par l'octroi de produits de première nécessité.

Demande de subvention 20e anniversaire de l'association Adèle De Glaubitz

Le Conseil Municipal,

- EMET un avis défavorable au versement d'une aide financière, expliquant que cette manifestation n'entre pas dans le cadre des affaires communales.

Mise en place de prélèvements automatiques / de titres payables par Internet (TIPI)

Le Conseil Municipal

- AUTORISE le prélèvement automatique et la mise en place de TIPI pour le paiement des prestations des services communaux à compter du 1er janvier 2013.

Prorogation de permission de voirie à France Telecom

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE la prorogation de la permission de voirie délivrée à France Telecom pour la rue du Hensbach, jusqu'au 31 décembre 2028.

Valeur des bons d'achat de Noël

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré :

- DECIDE de fixer à 20 € (vingt euros) la valeur des bons d'achat de Noël remis aux personnes âgées à l'occasion de la fête annuelle des Aînés de la commune.

Fixation des dates des conseils municipaux pour l'année 2013

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de fixer les dates prévisionnelles des séances du Conseil Municipal en 2013 comme suit :

jeudi	24 janvier
jeudi	28 février
jeudi	28 mars (budget)
jeudi	04 avril
jeudi	16 mai
jeudi	20 juin
jeudi	25 juillet
jeudi	05 septembre
jeudi	10 octobre
jeudi	14 novembre
jeudi	19 décembre

Autres dates importantes à retenir :

- Sortie forêt : le 7 septembre 2013
- Repas communal : le 23 novembre 2013
- Bredalamark : les 30 novembre et 1er décembre 2013
- Repas des Ainés : le 15 décembre 2013
- Vœux du Maire: le 12 janvier 2014

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2012

Demande de subvention école alsacienne de chiens guides d'aveugles

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de ne pas attribuer de subvention à cet organisme, la Commune étant sollicitée pour toute sorte de subvention par de plus en plus d'associations ou organismes et ne pouvant malheureusement donner satisfaction à toutes les demandes déposées.

Demandes de subventions de APALIB et APAMAD

Le Conseil Municipal,:

- DECIDE de ne pas accorder les subventions demandées représentant un total de 2346 €, en raison du montant beaucoup trop élevé au regard des possibilités financières de notre collectivité dans ce domaine.

Subvention pour ravalement de façades M. Jean Philippe CREUSY

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de suivre l'avis de la Communauté de Communes et de délivrer une subvention à Monsieur Jean-Philippe CREUSY, pour un montant de 47.25 €, soit la part communale correspondant à 40 % du montant de la subvention.

Acquisition de la parcelle n°115 rue du Canal pour l'Euro Symbolique

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'acquisition, pour l'Euro Symbolique de la parcelle cadastrée section 2, n°115, sise au lieudit « Village », d'une superficie de 25 a 60 ca, sur l'association AAPPMA de la Haute-Thur, domiciliée 53a, Grand'Rue à ODEREN.

Certificats pour travaux d'isolation de batiments

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'engager les travaux d'isolation des combles de l'école dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economie d'Energie.

Convention de gestion des frais de secours sur pistes

Le Conseil Municipal,

- ENTERINE les dispositions du contrat à passer avec le Syndicat Mixte pour l'aménagement du massif du Markstein et du Grand Ballon, lui conférant compétence en matière de recouvrement des frais de secours sur le domaine skiable alpin et de fond du Markstein et du Grand Ballon.

Les services d'exécution et d'évacuation des personnes sont confiés par le Syndicat Mixte aux exploitants de remontées mécaniques.

Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement en 2013 antérieurement au vote du budget primitif

Le Conseil Municipal,

- AUTORISE le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2013 pour le budget principal et le budget forêt, à hauteur de 25 % des dépenses d'investissement réalisées en 2012 selon la répartition exposée.

Le conseil municipal en bref

Durée d'amortissement des biens de faible valeur

Le Conseil Municipal,
- FIXE à une année, la durée d'amortissement des biens dont la valeur n'excède pas 5000 €.

Decision modificative n°1

Le Conseil Municipal adopte la décision modificative n° 1 :

Fonctionnement Dépenses		Investissement Recettes	
Compte	Montant	Compte	Montant
6558	- 2 344	1 321	- 2 344
6811	+ 2 344	280 415	+ 2 344

Participation aux cotisations des mutuelles Santé des agents communaux

Le Conseil Municipal,
- DECIDE de participer pour le risque « santé », selon la procédure de labellisation, solution qui consiste à participer aux cotisations des agents qui auront souscrit un contrat ou adhéré à une mutuelle figurant sur la liste publiée par le ministère des collectivités territoriales.
- FIXE le montant de participation mensuelle par agent, qui sera modulée au prorata du temps de travail, augmentée de 5 % par enfant à charge, et indexée chaque année en fonction de l'évolution du plafond annuel de la Sécurité Sociale :

Catégorie C : 18 €
Catégories A et B : 20 €

Convention de participation – Mutuelle Prévoyance des agents communaux

Le Conseil municipal,
- DECIDE :
  - d'accorder sa participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque prévoyance:
  - d'adhérer à la convention de participation pour le risque Prévoyance ;

Les garanties souscrites sont les suivantes :
- Le choix retenu est le suivant : Incapacité temporaire, invalidité, et maintien de la retraite
- Le taux retenu est le suivant : 95 %
- DETERMINE L'ASSIETTE DE COTISATIONS : La collectivité décide de retenir l'option suivante: TBI + NBI + 100 % régime indemnitaire
- FIXE LE MONTANT DE PARTICIPATION : Pour le risque Prévoyance l'Assemblée délibérante fixe comme suit la participation employeur :

Modalités de la participation mensuelle par agent, au prorata du temps de travail, + 5 % par enfant à charge, avec indexation par rapport à l'évolution du plafond annuel de la Sécurité Sociale :
Catégorie C : 20 €
Catégorie B : 22 €
Catégorie A : 24 €
- PREND ACTE :
  Que le Centre de Gestion du Haut-Rhin au titre des missions additionnelles exercées pour la mise en place de la convention de participation mutualisée, demande une participation financière aux collectivités adhérentes définie comme suit :
  - 100 € pour l'adhésion d'une collectivité de 5 à moins de 10 agents

Motion de soutien au projet de luge sur rail au Markstein

Le Conseil Municipal,
- SOUTIENT le projet de luge sur rail, projet d'intérêt général qui contribuera au développement économique du site du Markstein.
- DECIDE que la présente délibération sera adressée au Commissaire Enquêteur pour être versée au dossier d'enquête publique en cours.

SÉANCE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2013

Demandes de subventions

Le Conseil Municipal,
- DECIDE de ne pas attribuer de subvention spécifique :
  - à la banque alimentaire du Haut-Rhin.
  - à l'APAEI de Saint-André – Cernay.
  - Au lycée Amélie Zurcher

Acquisition de l'immeuble sis 27 Grand'Rue

Le Conseil Municipal,
- DONNE son accord de principe pour l'acquisition à l'Euro symbolique des biens immobiliers sis 27 Grand'Rue, lesquels ont fait l'objet d'un Procès-Verbal d'Etat d'abandon manifeste le 10 août 2010

Etat Prévisionnel des Coupes (E.P.C.) et Programme des Travaux Patrimoniaux en forêt communale d'Oderen pour l'année 2013

Le Conseil Municipal ;
- APPROUVE l'Etat Prévisionnel des Coupes 2013 dans la forêt communale d'Oderen.

APPROUVE le Programme des travaux patrimoniaux 2013.

Orientations budgetaires 2013 – Investissements

Le Conseil Municipal débat sur les différents projets d'investissement présentés par Monsieur le Maire.

Modificatif : Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement en 2013 antérieurement au vote du budget primitif

Le Conseil Municipal
- ADOPTE la modification de la délibération du 13 décembre 2012, concernant les autorisations d'engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2013.

Nouvelles dispostions de la taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal ;
- ADOPTE les nouvelles dispositions relatives aux possibilités d'exonération de la Taxe d'Aménagement, comme suit :
  - Les surfaces annexes à usage de stationnement des logements sociaux hors PLAI ne bénéficiant pas d'une exonération totale de la taxe d'aménagement (L331-9-6°) ;
  - Les surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles (L331-9-7°)

Vacations pour formation aux Sapeurs Pompiers du CPI D'ODEREN

Le Conseil Municipal,
- ACCEPTE de reverser individuellement aux pompiers concernés le montant des vacations pour un montant total de 579.04 €.

Prise en charge de perte de salaires Pompiers

Le Conseil Municipal ;
- ACCEPTE de prendre en charge les pertes de salaires pour interventions, des pompiers Raymond ZUSSY et Noël DELETTRE, pour un total de 154.40 €.

Rentree scolaire : nouveaux rythmes scolaires

Le Conseil Municipal,
Vu l'état actuel du dossier sur l'application des nouveaux rythmes scolaires,
- ACCEPTE de reporter la décision à la prochaine séance, pour laisser place à une concertation préalable entre les différents acteurs (enseignants, parents d'élèves, service périscolaire intercommunal).

Les décisions du Conseil Municipal sont librement consultables en intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune :

http://www.oderen.net menu conseil municipal

le nouveau conseil municipal des jeunes est en place

C'est le 21 décembre 2012, veille des vacances de Noël, que se sont déroulées les élections du CMJ version 2013-2014. Soixante élèves munis d'une carte d'électeur se sont succédé devant l'urne afin d'élire les candidats de leur choix. Choix parfois difficile puisque pas moins de sept listes et vingt cinq candidats se disputaient les suffrages, ce qui prouve l'intérêt que nos jeunes portent à ces élections. Les projets sont nombreux et variés (kermesse, chasse aux œufs, carnaval, concours de dessin...). Il ressort toutefois qu'un projet commun à chaque liste soit la mise en place d'une aire de jeux pour leurs petits camarades. Les douze nouveaux élus se sont réunis le 29 janvier dernier pour l'installation officielle du Conseil. A l'occasion de cette première rencontre, les adultes qui les encadrent ont remis à chacun d'entre eux un tee-shirt avec le logo du CMJ et leur ont expliqué les règles et le fonctionnement de cette assemblée.

Nous souhaitons bon vent à la nouvelle équipe.

Les conseillers sont : Jannuso Mathéo – Caron Margaux – Haller Camille – Munsch Maxime – Filali Morgane – Filali Louisa – Filali Mia – Jose Thomas – Stempflin Marie – Simon Luna – Hans Nicolas – Eyer Joséphine.

L'encadrement est assuré par Nathalie Mantez – Joël Arnold – Patrick Marbach et Armand Weiss.

Impôts locaux : précisions

L'automne dernier vous receviez vos feuilles d'impôts et bien entendu vous n'étiez pas sans réagir par rapport à l'augmentation des taxes foncières. Aussi je voudrai apporter quelques explications tout en précisant que je suis à votre disposition pour une analyse plus détaillée de vos « feuilles » si besoin.

La Commune a augmenté précisément les impôts locaux de 1.5 % en 2012, c'est la seule augmentation depuis les dernières élections en 2008 et certainement avant les prochaines en 2014.

Sur la feuille d'imposition ci-dessous, on peut observer que dans la colonne « Commune » les taux de 2011 et 2012 ont augmenté de 3.22 % soit précisément de 1.5 % par la Commune + 1.72 %, soit l'augmentation des bases décidée par les services fiscaux. Cette augmentation des bases a lieu tous les ans en fonction de l'augmentation du coût de la vie.

Par contre, vous visualisez dans la colonne « Inter-communalité» un nouveau taux de 1 % alors qu'il n'y en avait pas en 2011 !! Cependant ce 1 % correspond à 10 % de la base par rapport à 0 € en 2011 !!
Et pour terminer, vous visualisez la colonne « Département » (Conseil Général) qui a augmenté son taux de 10,08 %.

Concrètement, vos impôts locaux ont augmenté de près de 10 % mais ceci n'est pas lié à une augmentation des impôts locaux de la Commune.

Rendons à César ce qui lui appartient.

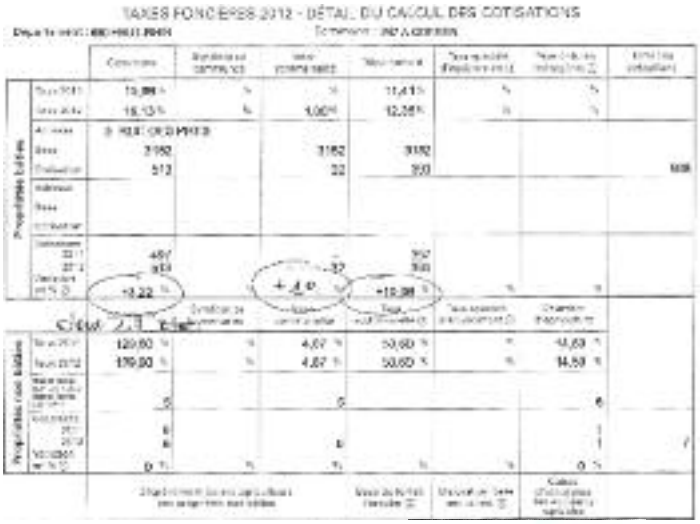

TIPI :

Un nouveau moyen de paiement, appelé TIPI (Titres Payables par Internet) a été mis en place pour faciliter vos paiements.

Vous pouvez désormais payer les factures émises par la commune jusqu'à 10 000 € par carte bancaire en vous connectant au site : **www.tipi.budget.gouv.fr** accessible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.
La transaction est totalement sécurisée.

Le partenariat citoyen

Les élèves de l'école primaire d'Oderen bénéficieront d'actions dans le cadre d'un partenariat citoyen proposé à l'école et à la mairie d'Oderen en coopération avec différentes instances dont l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre représenté par Monsieur Scherr et l'Union des Invalides des Anciens Combattants d'Alsace-Lorraine représentée par Monsieur Waltenspiel.

L'équipe pédagogique sous la direction de Madame Grunenwald avec le soutien total de la commune proposera une nouvelle commémoration le 8 mai 2013.

Les élèves travailleront également sur un projet pédagogique traitant de l'euro-citoyenneté. Ils rencontreront notamment un témoin de la seconde guerre mondiale, participeront à un rallye citoyen et visiteront le Parlement européen de Strasbourg.

Le drapeau de l'UNC, complètement rénové, sera présenté à toute la communauté éducative et villageoise.

La dernière action de ce partenariat consistera en une remise de brevets de jeunes euro-citoyens.

Il est important de préciser que ce partenariat est fortement soutenu par Madame Verpillat, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Thann ainsi que par le Colonel Gilbert Henry, Délégué Militaire Départemental du Haut-Rhin.

Ce projet a été initié par Monsieur Del Frari, professeur des écoles et réserviste citoyen de l'armée de terre.

Si vous souhaitez participer à ce projet d'une façon ou d'une autre, soit sous forme de témoignage vécu lors d'un engagement personnel, merci de bien vouloir contacter Eliane Wyss au 06 76 28 99 96.

Votre réponse est souhaitée pour le 15 mars au plus tard.

Nous aurons le plaisir de vous rencontrer lors d'une réunion au courant de la 2e quinzaine du mois de mars.

L'amicale des Sapeurs-pompiers d'Oderen compte désormais parmi ses rangs un nonagénaire

En effet, Fernand Weber qui a fait toute sa carrière au sein des Ets Golly comme magasinier a aussi été un membre éminent du corps des Sapeurs Pompier d'Oderen durant 35 ans où il a fini avec le grade d'adjudant-chef, adjoint au chef de corps André Golly. Il a occupé conjointement les postes de secrétaire et trésorier de l'amicale.

Une délégation du comité de l'amicale conduite par Francis Allonas et André Golly, anciens chefs de corps, ainsi que le Major Daniel Hansberger, actuel chef de corps, a rendu visite au jubilaire pour lui souhaiter son grand anniversaire qu'il a eu la joie de fêter en compagnie de son épouse Marie Thérèse ainsi que de ses deux filles.

Et c'est rempli d'émotion qu'il a reçu un cadre avec la médaille et l'écusson d'Oderen surmonté de la fourragère en reconnaissance de son dévouement et de sa fidélité au corps des sapeurs-pompiers d'Oderen.

Le Noël des Aînés : entre convivialité, gastronomie et détente

Dimanche 9 décembre 2012, la commune a convié ses seniors âgés de 70 ans et plus au traditionnel repas de Noël qui s'est déroulé dans la salle des fêtes de la société de Musique Alsatia, magnifiquement décorée par les enfants des classes élémentaires et maternelles.
L'excellent repas était concocté par les traiteurs Kuttler/Schultis de Ranspach.

Les doyens présents en compagnie du Maire, des Adjoints, du Maire honoraire et de l'Adjoint honoraire

L'animation musicale était assurée par Denis Humel et le chœur du conseil municipal !

L'animation « Music Hall » était assurée par les talentueux jeunes acteurs du TOF (Théâtre Oderen en français) ainsi que des danseurs et chanteuses du conseil municipal des jeunes qui ont enchanté les spectateurs en interprétant French Cancan, danses country et chansons de charme.
Le « show » présenté par le magicien Dominique Eeckhout a conquis l'assistance et par moment, la tension est montée d'un cran !

Les Aînés ont été chaleureusement accueillis par le Maire Francis Allonas et l'ensemble du conseil municipal. Parmi les nombreux convives on notait la présence du Maire honoraire Pierre Egler ainsi que de l'Adjoint honoraire Robert Lorenzini.

Le Maire a remercié tous ceux qui ont bien voulu être présents en ayant une pensée pour ceux qui n'ont pu venir pour cause de maladie et a une fois de plus rappelé l'importance de ce moment de retrouvailles où l'on a plaisir à se rappeler le bon vieux temps.

Le doyen du village, Louis Wilhelm, 95 ans, et la doyenne du village, Elisabeth Glad, 97 ans, n'ont pu être des convives.

L'aînée des femmes présentes était Odile Maurer, 91 ans, suivie de Joséphine Arnold, 91 ans également. L'aîné des hommes présents était Raymond Marchand, 89 ans.

Une belle soirée au cercle Ste Marie

Comme à son habitude, le Cercle a clôturé l'année par sa traditionnelle fête de Noël.

Un programme riche et varié a permis au public venu en nombre de passer une agréable soirée. La scène du Cercle a pris des airs de Moulin Rouge lorsque les jeunes du TOF (théâtre en français) ont enchanté les spectateurs par un French Cancan plus vrai que nature, avant d'interpréter quelques sketchs et une pièce intitulée « Meurtre au Château ». Lors de la pause, le Cercle a offert, chocolat, vin chaud et manalas à toute l'assistance. Place au sport et à l'humour en deuxième partie avec un groupe d'anciens gymnastes et les danseuses de la section du « Groupe Détente ». La chorale a également contribué à l'animation de cette soirée en interprétant quelques chants, dont en final le fameux « Petit papa Noël » repris en chœur par toute l'assemblée.
La soirée s'est terminée comme tous les ans, par le tirage de la tombola.
Le Cercle vous donne dès à présent rendez vous ce printemps pour le théâtre en français, au mois d'août pour la fête des Tilleuls, au mois d'octobre pour la Marche Populaire et cet automne pour le théâtre alsacien.

Amicale pour le don de sang bénévole Fellering – Oderen – Kruth – Wildenstein

Au nom de l'Amicale pour le don de sang bénévole Oderen- Fellering- Kruth- Wildenstein, je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Au cours de l'année 2012, nous avons enregistré sur l'ensemble des 6 collectes de sang un total de 592 dons, ce qui représente néanmoins une légère baisse de 24 dons par rapport à 2011. Ce fléchissement s'explique par la fin des collectes de plasma depuis le mois d'octobre et peut-être aussi par l'accroissement du nombre des collectes dans l'ensemble du canton de Saint-Amarin (18 en 2012, 19 programmées en 2013).

Pour ce qui concerne Oderen, 213 donneurs ont été accueillis contre 208 l'année précédente, soit 5 de plus. Souhaitons que cette progression continue dans les prochaines années.

Nous venons de tenir notre assemblée générale, cette année à Fellering, en présence du docteur Gérard KANDEL, ex responsable de l'E.F.S Mulhouse, de Danielle XERRI, ex présidente de l'Amicale des donneurs de sang de la Poste & de France-Télécom, de M. le conseiller général Jean-Jacques WEBER ainsi que de MM. les maires ou leurs adjoints des quatre communes concernées.
46 donneurs particulièrement méritants ont été honorés par un diplôme et un petit présent. Notre cuisinier, M. Olivier DREYER, qui prépare toutes les collations et repas pour nos manifestations depuis la création de l'Amicale il y a 21 ans, a reçu le diplôme de reconnaissance départemental pour services rendus à la cause de la transfusion sanguine.
Cette assemblée générale s'est terminée dans une ambiance très conviviale autour du traditionnel verre de l'amitié.

PROGRAMME POUR 2013 :

Comme l'an dernier, nous organiserons 6 collectes de sang, 2 par village.

Voici les dates :

FELLERING
Vendredis 22 février et 23 août de 15H30 à 19H30 au foyer communal

ODEREN
Vendredis 21 juin et 27 décembre de 15H30 à 19H30 à la salle socio-éducative

KRUTH
Vendredis 26 avril et 18 octobre de 15H30 à 19H30 à la salle Saint-Wendelin

Nous participerons à l'Opération Tulipes du docteur Philippe HÉNON pour l' I.R.H.T (Institut de recherche en hématologie et transplantation) à l'Hôpital du Hasenrain à Mulhouse les 7- 8- 9- mars au Super-U au parc de Wesserling et au magasin DIERSTEIN, le prix du bouquet reste inchangé à 6, 00 €.
Comme vous le constatez, le programme est bien chargé, et nous espérons que cette année 2013 nous donnera toute satisfaction.
Merci encore et à bientôt !

Jean-Marie ANDRÉ, président de l'Amicale
Tél : 03.89.82.71.20 - E-mail : jeanmarie.andre74@sfr.fr

3e Tri-Thur

LES TRIATHLÈTES SERONT À NOUVEAU PRÉSENTS SUR LE LAC DE KRUTH – WILDENSTEIN EN 2013.

En effet, le dimanche 16 juin se tiendra la troisième édition du TriThur qui sera le théâtre des championnats d'Alsace de Triathlon. Cette manifestation sera à nouveau composée de quatre triathlons :

- **un triathlon découverte** (400m de natation, 11km de vélo, 2.5 km de courses à pied) ouvert aux jeunes de 14 ans et plus ainsi qu'aux adultes souhaitant s'initier au triathlon
- **un triathlon avenir 1** (75m de natation, 2km de vélo, 400m de course à pied) ouvert aux jeunes de 6 à 11 ans
- **un triathlon avenir 2** (150m de natation, 4km de vélo, 1200m de course à pied) ouvert aux jeunes de 12 à 15 ans
- **un triathlon distance olympique** (1500m de natation, 49km de vélo, 10km de course à pied) ouvert aux jeunes de 18ans et plus ainsi qu'aux adultes.

Les horaires des épreuves évoluent légèrement par rapport aux éditions précédentes: triathlon découverte démarrera à 9h30. Il sera suivi des triathlons avenir 1 à 11h45, et avenir 2 à 12h15. Le triathlon distance olympique suivra alors à 14h15.

MESURES DE SÉCURITÉ

Soucieux d'assurer une sécurité maximale sur ces épreuves, les organisateurs ont à nouveau demandé des mesures exceptionnelles de régulation de la circulation, dont les restrictions n'évoluent pas par rapport aux années précédentes :

Sur le site du lac de Kruth - Wildenstein
La route située à l'est du Lac (D143) sera bloquée à la circulation le jour de l'épreuve de 7h à 19h. Le stationnement y sera également interdit toute la journée. L'accès au camping du Schlossberg ne sera pas impacté.

Sur le parcours vélo de la course courte distance :
Les tronçons de route suivants seront mis en sens unique de 14h à 18h le jour de la course :

- D27 entre le Markstein et le Lac de Kruth Wildenstein en sens unique dans le sens de la descente. Les véhicules venant de la d13B et souhaitant aller au Markstein devront passer par le col du Bramont et la route des Américains pour rejoindre la route des crêtes.
- Montée du col du Bramont (D13B) après la commune de Wildenstein puis descente (D34) et route des américains (D34A) en sens unique dans le sens de la montée jusqu'à la route des crêtes (D430). Les véhicules venant de la Bresse seront déviés sur la route des Américains à l'intersection. Les véhicules venant de la route des crêtes, seront déviés vers le Markstein ou Vers le col de la Schlucht.

La limitation de vitesse à 70 km/h de la D13B en place aux abords du lac sera prolongée entre Kruth et Wildenstein toute la journée. Nous nous excusons pour les désagréments que ces limitations pourront causer et vous remercions pour votre compréhension.

SOYEZ ACTEURS DE LA MANIFESTATION !

Pour assurer des conditions de sécurité maximales le long des différents parcours, cette manifestation nécessite la présence de 200 bénévoles. Toute personne majeure et titulaire du permis de conduire est autorisée à assurer la régulation de la circulation aux abords des différents parcours. Tous les bénévoles recevront le T-shirt officiel de la manifestation, et auront la possibilité de se restaurer gratuitement sur place.

Si vous êtes disposé à donner de votre temps ne serait-ce qu'une demi-journée, vous pouvez contacter Richard Poweska, responsable des bénévoles, aux coordonnées suivantes :

E-mail: richard.poweska@wanadoo.fr
Tél : 06 81 13 97 18

Toutes les informations sur la manifestation:
http://trithur.aspttmulhouse-triathlon.fr

Sportivement,
Anselme Millan
ASPTT Mulhouse Triathlon

Association France Alzheimer Haut-Rhin

L'association France Alzheimer Haut-Rhin propose un soutien aux familles et proches de malades d'Alzheimer et troubles apparentés

La maladie d'Alzheimer, souvent considérée comme un sujet tabou, mériterait d'être abordée sous un autre angle, pour qu'un regard différent soit porté, tant sur le malade, qui ressent encore des émotions et des sentiments même si son langage devient confus, que sur l'aidant familial qui s'épuise physiquement et moralement à s'occuper de son proche durant de longues années.

Après l'annonce du diagnostic, qui tombe toujours comme un coup de massue, l'aidant cherche à s'informer sur les symptômes de la maladie, sur son évolution et sur le comportement à adopter face à ce malade qu'il ne reconnaît plus.

Le malade est pris en charge par les professionnels de santé, mais les aidants familiaux eux, se retrouvent souvent seuls, livrés à eux-mêmes, démunis, devant la complexité des situations.

L'incompréhension et le manque d'informations risquent de créer des situations de mise en échec ou de crises qui entraînent fréquemment des réactions d'agressivité et de repli de la part du malade et d'exaspération ou de détresse de la part de son aidant.

L'association France ALZHEIMER HAUT RHIN, qui fonctionne principalement avec des bénévoles, existe depuis 1996 ; elle apporte, **aide, soutien, information, réconfort** aux familles qui la contactent.

Après une première écoute, par téléphone ou à l'une de nos permanences, nous informons l'aidant des démarches à effectuer pour l'accompagnement à domicile dans les meilleures conditions.

Puis nous proposons nos différentes activités pour le couple, qui permettent à **l'aidant de s'accorder du répit pour éviter l'épuisement et la solitude**, et à **l'aidé de stimuler ses fonctions cognitives** pour les conserver un maximum de temps.

Parmi ces activités et selon les possibilités de chacun, sont organisés :

- **des permanences d'accueil et d'écoute** dans 17 villes du département dont deux permanences **sur rendez-vous dans le Pays Thur Doller :**
  - à Thann : le 4e jeudi du mois au Pôle Gérontologique
  - à Saint-Amarin : le 4e vendredi du mois à la Mairie
- des **groupes de soutien** pour les aidants, animés par une psychologue, pour parler, se confier, échanger
- des **cafés-mémoires** pour stimuler la mémoire des aidants et des malades
- une **halte relais pour le couple**, avec un atelier différent pour chacun
- des **sorties familiales** d'une journée pour les aidants et les malades
- des **formations aux aidants** pour comprendre la maladie et le comportement du malade
- des **virades de l'amitié** pour les aidants qui n'ont plus leurs malades et qui culpabilisent ou souffrent de la séparation
- une **fête de Noël** pour partager un moment de convivialité.

Toutes ces actions ont pour but de **permettre à l'aidant** de s'accorder des **moments de répit**, **indispensables** pour se ressourcer et trouver la force de continuer à s'occuper de son malade au domicile.

Nous **sensibilisons** également **l'aidant** sur la **nécessité d'accepter de passer le relais à des professionnels**, sans culpabiliser, notamment dans les accueils de jour, pour lui permettre de souffler, l'espace de quelques heures, sans avoir la charge du malade.

Une des actions phare de France Alzheimer est la **formation des aidants** dont l'objectif est de **mieux comprendre la maladie, son évolution, pour adapter leur comportement** ; elle permet aussi de **dédramatiser la maladie**. Elle donne des outils précieux pour **préserver la dignité de la personne malade** et pour entretenir une **relation d'échanges entre le malade et l'aidant**, pour améliorer la qualité de l'accompagnement et **favoriser le mieux vivre à domicile.**

Notre slogan

Lorsque l'aidant va bien, le malade va bien et tout l'entourage en profite.

Pour des précisions complémentaires,
n'hésitez pas à contacter :

Association France Alzheimer Haut-Rhin
• 03 89 42 79 36
• E-mail : alsacealzheimer@wanadoo.fr
ou consulter notre site :
• www.francealzheimer-hautrhin.org

FRANCE ALZHEIMER

Lieux de détention d'équidés à ODEREN
Déclaration auprès du SIRE

L'Institut français du cheval et de l'équitation, établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés des sports et de l'agriculture est l'opérateur de l'Etat pour sa politique relative aux équidés et ses utilisations. Parmi ses missions, l'IFCE assure la traçabilité des chevaux en enregistrant les équidés, leurs propriétaires et leurs lieux de détention dans la base de données SIRE (Système d'information relatif aux équidés).

les Haras nationaux
Institut français du cheval et de l'équitation

En cas de crise sanitaire chez les équidés, la rapidité d'action est la clé de la réussite et **il est indispensable que tous les lieux de détention situés sur la commune d'ODEREN soient enregistrés dans la base SIRE**. Cette déclaration est obligatoire par décret n° 2010-865 du code rural du 23 juillet 2010.

Aujourd'hui, 2 détenteurs se sont déclarés à ODEREN mais il est probable que certains lieux ne soient pas encore déclarés !

La déclaration concerne tout lieu où sont hébergés de façon permanente ou temporaire des équidés (cheval, poney ou âne) : pré, structure équestre, foirail, etc. Le détenteur, personne responsable d'un de ces lieux, doit se déclarer auprès du SIRE qu'il soit professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés hébergés, et quelle que soit l'utilisation des équidés détenus (exception : les cliniques vétérinaires).

La déclaration est une démarche simple, avec deux possibilités de déclaration :

• Sur internet :
Le détenteur se connecte sur le site www.haras-nationaux.fr et clique sur le bouton détenteur à droite de l'écran sur la page d'accueil du site.
(Accès direct : http://www.haras-nationaux.fr/demarches-sire/detenteurs-dequide.html)

• Par papier :
Le détenteur renvoie le formulaire joint à ce mail ou disponible sur demande au SIRE.
(Tél. : 0811 90 21 31 – mail : info@ifce.fr - adresse :
Route de Troche – BP3 – 19231 Arnac Pompadour Cedex).

BUREAU TRAÇABILITÉ - SIRE
Institut français du cheval et de l'équitation
Ligne accueil : 0811.90.21.31
(9h-17h au prix d'un appel local)
Fax : 05 55 97 10 40

http://www.haras-nationaux.fr

Recettes du monde à Oderen

Saint-Pierre et Miquelon : mais c'est où ça ? Et que va-t-on faire à Saint-Pierre et Miquelon ? La famille ? La contrée d'origine ? Et bien non. Comme très souvent aujourd'hui pour des raisons professionnelles, des concitoyens d'Oderen ont pris leurs valises avec toute la famille car Saint-Pierre et Miquelon.... c'est loin....

Saint-Pierre et Miquelon est un archipel français d'Amérique du Nord, situé dans l'Océan Atlantique Nord, plus précisément à 25 km au sud de l'île canadienne de Terre-Neuve.

La cuisine ? On y retrouve une influence bretonne : avec les premiers marins qui s'y sont installés et bien entendu, une influence anglo-saxonne. Le poisson reste incontournable.

Je vous propose de cuisiner des filets de poisson et des cookies au chocolat.

FILETS DE POISSON

Ingrédients :

- 6 filets de morue fraîche (=cabillaud) ou de lieu, merlan ou autre...
- 3 échalotes hachées
- 25 g beurre ou huile d'olive
- 125 ml vin blanc (ou eau + bouillon)
- 125 g crème fraîche
- Sel, poivre
- 15 g Maïzena délayée dans un peu d'eau
- 50 g gruyère râpé (facultatif)

Faire fondre légèrement les échalotes dans la graisse.

Poser les filets par-dessus ; les arroser de vin et de crème ; saler et poivrer et laisser frémir 2 à 3 mn.

Retourner délicatement les filets (s'ils s'effritent en petits morceaux, ce sera très bon quand même, la présentation sera différente).

Ajouter le gruyère, couvrir la poêle et laisser encore frémir de 5 à 8 mn.

Verser la Maïzena délayée et faire bouillir quelques secondes pour lier la sauce.

Servir avec riz, pâtes ou légumes.

AUTRE PETITE RECETTE VITE FAIT : TARTE À LA BANANE

Ingrédients :

- 1 rouleau de pâte à pizza du commerce
- 3 bananes
- 2 cuillerées à soupe de cassonade
- un peu de cannelle
- 100 g de raisins secs
- 1 petit verre à liqueur de rhum

Garnir une tourtière avec la pâte et la piquer.

Ranger les bananes coupées en rondelles.

Saupoudrer avec la cassonade, la cannelle puis les raisins secs.

Arroser avec le rhum.

Faire cuire 20 à 25 mn à 210° ou th°7.

Servir tiède, c'est meilleur.

Bon appétit !

COOKIES AU CHOCOLAT

Ingrédients :

- 125 g beurre mou
- 50 g sucre en poudre
- 1 œuf battu
- 150 g farine
- 1 paquet levure chimique
- 175 g chocolat

Battre le beurre mou et le sucre jusqu'à ce qu'ils soient mousseux.

Ajouter l'œuf battu et incorporer la farine, la levure et le chocolat râpé.

Disposer des petits tas de pâte sur une plaque beurrée à l'aide de 2 petites cuillères. Bien les séparer.

Cuire 15 à 20 mn au four à 175°.

Jeu-concours pour nos petits lecteurs !

Pour nos petits lecteurs, nous organisons un jeu-concours de coloriage, à rapporter en Mairie avant le 30 juin 2013.
Les plus belles créations seront récompensées...

Nom : .....**Prénom :**.....

Solution des mots croisés de juin 2012

Les PLANTES DU MASSIF VOSGIEN

	1		2 3				4		5 6			7		8			9	
A	M	A	U	V	E													
	Y								P									
B	R			G	E	N	T	I	A	N	E							
	T		F						T									
C	I		R			M	E	L	I	S	S	E						
	L		A						E								G	
D / E	L	A	M	I	E	R			N		G	E	N	E	T		U	
F	E		B				O		C		E					O R T	I	E
G		M	O	U	T	A	R	D	E		N				P		M	
			I				I				E				A		A	
			S				G		H		V				Q	G	U	I
			E				A		O		R				U		V	
H / I						K	N	A	U	T	I	A		P	E	N S E	E	
			O						X		E		P		R			
			S							F	R	A	I	S	E			
			E										S		T			
J		M	I	L	L	E	P	E	R	T	U	I	S		T			
			L										E		E			
K			L	I	E	R	R	E					N					
			E										L					
													I					
													T					

Mots croisés, proposé par Patrick MARBACH

Les PLANTES DU MASSIF VOSGIEN de P à V

HORIZONTALEMENT :

1 arbuste épineux dont les baies noires régalent le palais, recherché par l'ébéniste.
2 très grande tige creuse, appelée aussi queue de cheval ou queue de renard.
3 plante aromatique voisine du thym et de la mélisse.
4 plante fourragère, à 4 feuilles c'est du bonheur.
5 barbotine, chartreuse ambroisie odorante aux fleurs jaunes vermifuges.
6 vulgaire à fleurs jaunes, feuilles piquantes.
7 aromatique et médicinale aux fleurs violet-bleu.
8 fleurs bleu-clair, contractuelle munie de papillons.
9 voisine du thym, très tonique.
10 herbe aux chats, odeur d'excréments, fleurs blanches.
11 toxique, fleurs jaunes, précise l'adresse.
12 herbe sacrée des lieux incultes, en infusion pour les problèmes de foie ou de digestion.

VERTICALEMENT :

1 plante à racine condimentaire, stimule la digestion.
2 sauvage ses racines sont non comestibles, en noir il est scorsonère.
3 fleurs mauves, prénom de Sanson ou de Genest.
4 fleurit jaune quand le coucou chante à nouveau.
5 fleurs en épis, graines à oiseaux, remède efficace pour plaies et piqûres.
6 rameau épineux aux fruits bleus, précieux lorsqu'on a aux yeux.
7 souci des eaux, grosses fleurs jaune-doré.
8 arbrisseau d'Amérique du sud aux tiges volubiles, apprécié par les Schtroumfs.
9 grande plante des lieux humides, aux fleurs blanches odorantes, aspect cotonneux (3 mots).
10 oléagineuse dont l'huile est laxative et purgative.

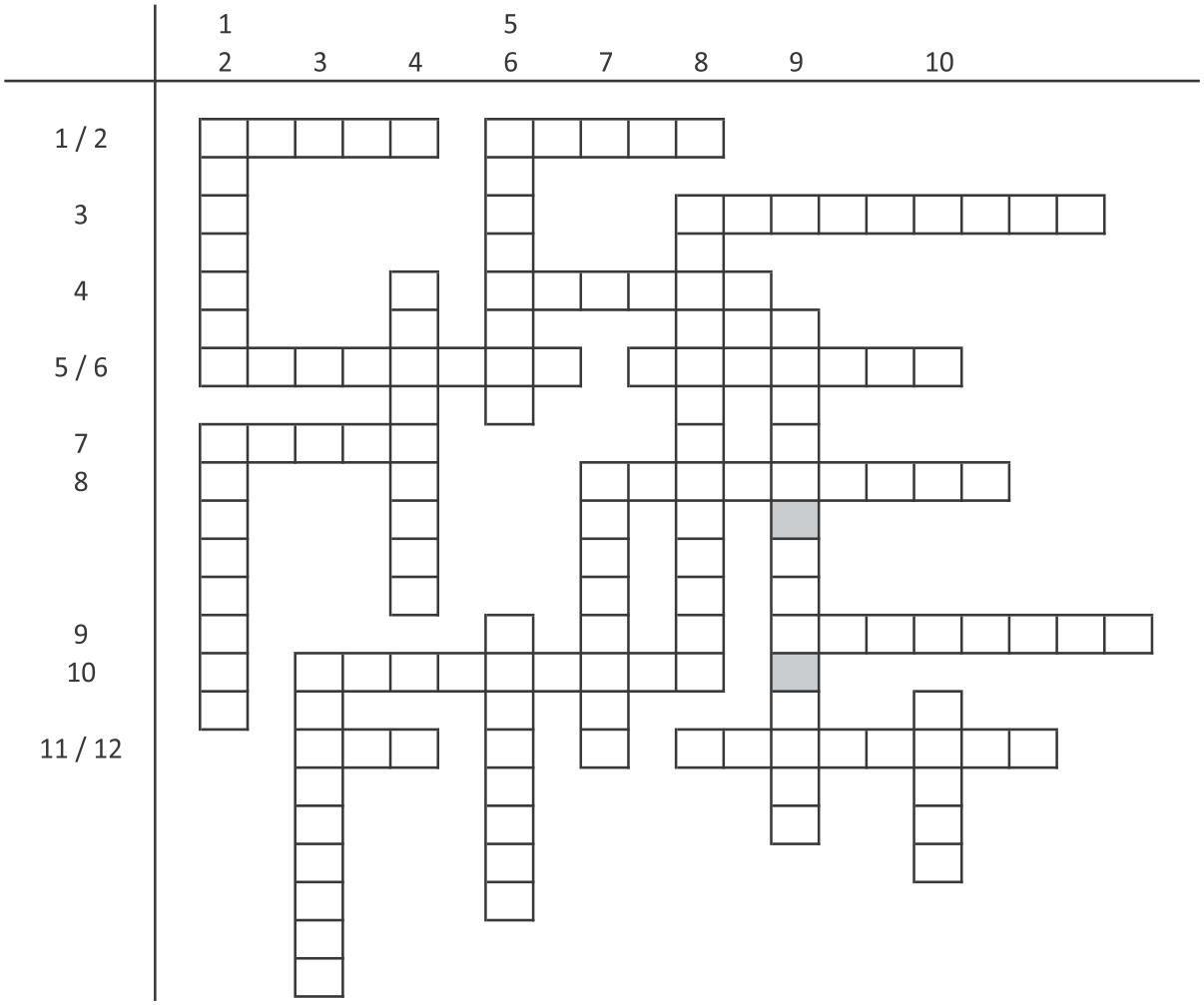

Liste des gagnants du jeu-concours de coloriage Bulletin de novembre 2012

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

ALLONAS Aymeric - DREYER Mélia - GYE Hugo - FILALI Louisa - HEINRICH Yanis
HERRGOTT Valentin - MAURY Emy - MEYER Ambre - MEYER Théo - MIESCH Louane
PARMENTIER-MARTIN Naëlle - RAHIM Anaïs - RAHIM Cerine

Félicitations aux gagnants !

Liste des gagnants des mots croisés Bulletin de mars & novembre 2012

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

DIDIERLAURENT Madeleine - HORNY Estelle - MARRER Paul
MEYER Marie-Madeleine - WYSS Paulette

ETAT CIVIL 2012

NAISSANCES

25/01/2012	Amelyne	fille de Joël ARNOLD et de Lydie DEMANGEOT
07/04/2012	Esteban	fils de Jean-Pierre GONçALVES et de Emilie GSTALDER
30/06/2012	Enora	fille de Frédéric MUNSCH et de Cynthia GENET
13/08/2012	Théo Bernard Pascal	fils de Sébastien DOMINGUEZ et de Jessica JUD

MARIAGES

05/05/2012	M. Daniel BUCHER	et Mme Yvette HANS
28/07/2012	M. Frédéric HEINRICH	et Mme Sandra STEMPFEL
18/08/2012	M. Xavier BARTHEL	et Mlle Elodie FEDER
10/11/2012	M. Michel BOTTEMANNE	et Mme Blandine LACHAMBRE

DÉCÈS

02/01/2012	Mme Monique GRUNENWALD née FICHTER, âgée de 69 ans
09/03/2012	Mme Anna PARMENTIER née BOBENRIETH, âgée de 91 ans
05/04/2012	Mme Renate REBHOLTZ née METZ, âgée de 75 ans
25/04/2012	Mme Marie DIFFOR née EHRET, âgée de 97 ans
03/05/2012	M. Gérard PONNIER, âgé de 81 ans
28/05/2012	Mme Lucie WYSS née SCHNEIDER, âgée de 93 ans
15/06/2012	Mme Paulette ANSELM, âgée de 82 ans
23/06/2012	Mme Marie-Augustine MENY, veuve FELLMANN âgée de 101 ans
12/07/2012	Mme Alice SCHUREN née SPRINGER, âgée de 95 ans
18/09/2012	M. René REISS, âgé de 96 ans
24/10/2012	M. Henri DUCHAUD, âgé de 77 ans
28/11/2012	Mme Irma REISS née LABORDE, âgée de 99 ans
11/12/2012	M. Charles SITTER, âgé de 84 ans
19/12/2012	M. Jean Claude EWIG, âgé de 69 ans
20/12/2012	M. Valentin HERBE, âgé de 22 ans

LES CHATS ET LES CHIENS ERRANTS

Il est expressément défendu de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique seuls, sans maître ou gardien. Est considéré comme errant tout animal non immédiatement sous la surveillance de son maître. Tout animal trouvé sur la voie publique, avec ou sans collier d'identification, avec ou sans tatouage, sera immédiatement saisi et conduit à la SPA de MULHOUSE.

DES TROTTOIRS PROPRES ET SANS DÉJECTIONS CANINES GRÂCE À TOUTOUNET

La présence sur les lieux publics des déjections canines constitue une réelle nuisance pour les promeneurs et un frein non négligeable à l'établissement d'un environnement urbain agréable.

L'entretien des lieux souillés génère un coût budgétaire important pour les collectivités.

Le concept TOUTOUNET apporte une solution simple et de qualité pour remédier à cette situation.

Deux distributeurs ont été mis en place, l'un à l'entrée de la rue de la Gare, l'autre au niveau de l'espace vert situé à côté du foyer pour personnes âgées.

Nous invitons tous les propriétaires de chiens à se doter de sacs « toutounet » auprès des distributeurs en place.

DECHETS VEGETAUX

Tout brûlage sur le domaine public est rigoureusement interdit. Brûler des déchets végétaux est parfois nécessaire, si vous le faites, veillez à ce que vos voisins en soient avertis et que les risques de propagation soient maîtrisés.

La plate-forme des déchets verts est ouverte à tous les administrés et sa clé est disponible en Mairie pendant les horaires d'ouverture, à savoir :

- **du lundi au vendredi 10h00 à 12h00**
- **du lundi au jeudi 16h00 à 18h00**
- **le vendredi 15h00 à 17h00**

Sont acceptés les déchets suivants :

- Gazon
- Taille de haies
- Branchages
- Déchets verts
- Petites souches sans terre
- Déchets putrescibles du potager.

Sont interdits :

- Les déchets imputrescibles
- Les déchets verts souillés de plastiques, de gravats
- Les sacs plastiques, les cartons, les fûts, le bois traités, le caoutchouc, le fil de fer
- Les déchets présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement.

RAPPEL - HALTE AU BRUIT

Le bruit est le fléau des temps modernes. Effectuez vos travaux de telle manière à en limiter l'impact sur le voisinage. L'utilisation des tondeuses à gazon, nettoyeurs à haute pression ou autres engins motorisés de jardinage et d'entretien d'espaces verts, dans et à proximité des zones d'habitation, est strictement interdite les dimanches et jours fériés. En semaine, l'utilisation de ces machines est interdite tous les jours de 20h00 à 7h00 et entre 12h00 et 13h30.

Votre voisin apprécie également de pouvoir déjeuner et dîner dans le calme !

PLANNING DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

La collecte des Ecosacs (ordures ménagères hebdomadaires) se fait chaque lundi matin devant votre domicile.

Merci de n'utiliser que les sacs bleus distribués début janvier par la Commune.

Calendrier de collecte des encombrants et métaux pour 2013 :

MOIS	JOUR	ENCOMBRANTS	METAUX
Janvier	25		♦
Février	22	♦	
Avril	26	♦	
Mai	31		♦
Juin	28	♦	
Septembre	27	♦	
Octobre	25		♦
Novembre	29	♦	

Les déchets sont à sortir la veille. L'utilisation des sacs poubelle noirs pour les encombrants doit absolument être évitée. En cas d'utilisation, les sacs doivent impérativement rester ouverts pour permettre un contrôle visuel du contenu par les équipes de collectes. Les sacs poubelle présentés fermés aux encombrants ne seront pas pris en charge.

Les équipes de collecte COVED ont pour consigne de laisser sur place tout déchet ne correspondant pas à la définition d'encombrant.

Sont considéres comme encombrants par exemple, le mobilier de jardin en plastique, le petit mobilier, les matelas etc. Les métaux sont du grillage, vieux cadres de bicyclette, tube métallique etc...

Par définition « encombrant » sont des objets volumineux.

PLATE-FORMES DE TRI SELECTIF

Nous rappelons que sept emplacements de tri sélectif (bennes à verre, papier et plastique) sont à votre disposition :

- **Au Wagga**
- **Place de la Salle des Fêtes**
- **Rue de la Gare**
- **Rue des Cascades (Résidence Baerenberg)**
- **Rue Durrenbach**
- **Rue du Treh**
- **A la Résidence St-Nicolas**

COLLECTES DIVERSES

COLLECTE D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur est à déposer au Parc de Wesserling de 8h30 à 11h30 :

- **Samedi 16 mars**
- **Samedi 15 juin**
- **Samedi 7 septembre**
- **Samedi 16 novembre**

EcoLogic

COLLECTE DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

Tout produit issu du jardinage, bricolage, de l'entretien de la maison (peinture, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés...) est à déposer au Parc de Wesserling entre 8h30 et 11h30 :

- **Samedi 13 avril**
- **Samedi 5 octobre**

Calendrier des manifestations - MARS à DÉCEMBRE 2013

MARS	
Vendredi 1er	*Soirée Conférence* à 20h00 à la Salle Socio-Educative
Samedi 2 au vendredi 8	*Quête de la Musique Alsatia*
Samedi 16	*Concert de Gala Alsatia et Orphéenne* à 20h30 à la Salle des Fêtes Alsatia
Samedi 23	*Loto de l'AOS* (Association des Œuvres Scolaires) à la Salle des Fêtes Alsatia
Dimanche 31	*Bal de Pâques* à 20h30 à la Salle des Fêtes Alsatia avec l'orchestre Chorus
AVRIL	
Samedi 6	*Théâtre en français « le Comptable est dans la salle »* à 20h30 à la Salle Socio-Educative
Dimanche 7	*Matinée Grosses Truites* à l'Etang des Gentianes
Samedi 13	*Théâtre en français « le Comptable est dans la salle »* à 20h30 à la Salle Socio-Educative
Dimanche 14	*Bourse des bambins* à la Salle des Fêtes Alsatia organisée par les Pompiers de Fellering
Vendredi 26	*Don du Sang* à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30
Samedi 27	*Théâtre en français « le Comptable est dans la salle »* à 20h30 à la Salle Socio-Educative
MAI	
Mercredi 1er	*Aubade de la Musique Alsatia*
Samedi 4	*Théâtre en français « le Comptable est dans la sale »* à 20h30 à la Salle Socio-Educative
Mercredi 8	*Commémoration de la victoire 1945* – Projet Ecole à 10h00
Dimanche 26	*Challenge Odr'Anim* à l'Etang des Gentianes
JUIN	
Mercredi 12 au vendredi 14	*CirkôMarkstein*
Lundi 17 au vendredi 21	*CirkôMarkstein*
Vendredi 21	*Don du Sang* à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30
Samedi 22	*Crémation du bûcher* de la St-Jean
Dimanche 23 au vendredi 28	*CirkôMarkstein*
Vendredi 28	*Soirée conférence* à 20h00 à la Salle Socio-Educative
Samedi 29	*Inauguration du drapeau U.N.C.*
JUILLET	
Lundi 1er au mercredi 3	*CirkôMarkstein*
Dimanche 7	*Tir public* au Stand de tir de 10 à 12 h et de 14 à 17 h
Samedi 13	*Soirée tricolore* à 19h30
AOUT	
Dimanche 11	*Fête Champêtre – Marché aux puces*
Jeudi 15	*Procession aux flambeaux* à 21h00
Vendredi 23	*Don du Sang* au Foyer Communal de Fellering de 15h30 à 19h30
SEPTEMBRE	
Samedi 7 & dimanche 8	*Quête du Cercle Ste-Marie*
Samedi 21	*Concert des Chorales Réunies* à la Salle des Fêtes Alsatia
Dimanche 29	*Matinée Grosses Truites* à l'Etang des Gentianes
OCTOBRE	
Samedi 5 & dimanche 6	*Marche populaire* organisée par le Cercle Ste-Marie
Vendredi 18	*Don du Sang* à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30
Dimanche 20	*Matinée Carnassiers* à l'Etang du Maerel
	Bourse aux bambins à la Salle des Fêtes Alsatia organisée par les Pompiers de Fellering
Samedi 26	*Théâtre en Alsacien* à la Salle Socio-Educative à 20h30
Samedi 26 & dimanche 27	*Exposition fruitière* – Journées portes ouvertes à la Salle Arboricole
NOVEMBRE	
Samedi 2 & samedi 9	*Théâtre en Alsacien* à la Salle Socio-Educative à 20h30
Lundi 11	*Commémoration de l'Armistice 1918*
	Vente de calendriers des Sapeurs-Pompiers
Dimanche 17	*Théâtre en Alsacien* avec Repas Choucroute à la Salle Socio-Educative à 12h00
Vendredi 22 et samedi 23	*Théâtre en Alsacien* à la Salle Socio-Educative à 20h30
Dimanche 24	*Messe de la Ste-Cécile* à 10h00
Samedi 30	*Théâtre en Alsacien* à la Salle Socio-Educative à 20h30
	Bredalamark – Marché de Noël
DECEMBRE	
Dimanche 1er	*Bredalamark – Marché de Noël*
Dimanche 8	*Fête Patronale* à 10h00
Dimanche 15	*Repas de Noël des Aînés*
Dimanche 21	*Soirée Familiale* à la Salle Socio-Educative
Vendredi 27	*Don du Sang* à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30

Pharmacies de garde (Mars à juillet 2013)

MARS 2013

ven 1	Ph.	de la Croisière (Cernay)
sam 2	Ph.	Oberlin (Oderen)
dim 3	Ph.	Oberlin (Oderen)
lun 4	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mar 5	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mer 6	Ph.	de la Collégiale (Thann)
jeu 7	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 8	Ph.	de la Thur (Moosch)
sam 9	Ph.	St-Jacques (Thann)
dim 10	Ph.	Ginglinger (Cernay)
lun 11	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mar 12	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mer 13	Ph.	de la Collégiale (Thann)
jeu 14	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
ven 15	Ph.	du Marché (Cernay)
sam 16	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
dim 17	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
lun 18	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mar 19	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 20	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu 21	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 22	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
sam 23	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
dim 24	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
lun 25	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mar 26	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mer 27	Ph.	du Marché (Cernay)
jeu 28	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
ven 29	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 30	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
dim 31	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 7 et samedi 9 à Moosch , jeudi 14 et samedi 16 à St-Amarin, jeudi 21 et samedi 23 à Wesserling, samedi 2, jeudi 28 et samedi 30 à Oderen.

AVRIL 2013

lun 1	Ph.	de la Collégiale (Thann)
mar 2	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mer 3	Ph.	St-Jacques (Thann)
jeu 4	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
ven 5	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
sam 6	Ph.	de la Thur (Moosch)
dim 7	Ph.	de la Thur (Moosch)
lun 8	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 9	Ph.	de la Collégiale (Thann)
mer 10	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 11	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven 12	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 13	Ph.	de la Croisière (Cernay)
dim 14	Ph.	de la Croisière (Cernay)
lun 15	Ph.	St-Jacques (Thann)
mar 16	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mer 17	Ph.	du Marché (Cernay)
jeu 18	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven 19	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
sam 20	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
dim 21	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
lun 22	Ph.	Oberlin (Oderen)
mar 23	Ph.	de la Collégiale (Thann)
mer 24	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
jeu 25	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven 26	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
sam 27	Ph.	du Marché (Cernay)
dim 28	Ph.	du Marché (Cernay)
lun 29	Ph.	St-Jacques (Thann)
mar 30	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 4 et samedi 6 à Moosch, jeudi 11 et samedi 13 à St-Amarin, jeudi 18 et samedi 20 à Wesserling, jeudi 25 et samedi 27 à Oderen.

MAI 2013

mer 1	Ph.	de la Croisière (Cernay)
jeu 2	Ph.	de la Thur (Moosch)
ven 3	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
sam 4	Ph.	de la Collégiale (Thann)
dim 5	Ph.	de la Collégiale (Thann)
lun 6	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mar 7	Ph.	Oberlin (Oderen)
mer 8	Ph.	Ginglinger (Cernay)
jeu 9	Ph.	du Marché (Cernay)
ven 10	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
sam 11	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
dim 12	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
lun 13	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mar 14	Ph.	St-Jacques (Thann)
mer 15	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
jeu 16	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven 17	Ph.	de la Thur (Moosch)
sam 18	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
dim 19	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
lun 20	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mar 21	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mer 22	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
jeu 23	Ph.	St-Jacques (Thann)
ven 24	Ph.	de la Croisière (Cernay)
sam 25	Ph.	Oberlin (Oderen)
dim 26	Ph.	Oberlin (Oderen)
lun 27	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar 28	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 29	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 30	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
ven 31	Ph.	du Marché (Cernay)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 2, samedi 4 et jeudi 30 à Moosch, jeudi 9 et samedi 11 à St-Amarin, jeudi 16 et samedi 18 à Wesserling, jeudi 23 et samedi 25 à Oderen.

JUIN 2013

sam 1	Ph.	Ginglinger (Cernay)
dim 2	Ph.	St-Jacques (Thann)
lun 3	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mar 4	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mer 5	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
jeu 6	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
ven 7	Ph.	de la Thur (Moosch)
sam 8	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
dim 9	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
lun 10	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mar 11	Ph.	du Marché (Cernay)
mer 12	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
jeu 13	Ph.	Ginglinger (Cernay)
ven 14	Ph.	de la Collégiale (Thann)
sam 15	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
dim 16	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
lun 17	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mar 18	Ph.	Oberlin (Oderen)
mer 19	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
jeu 20	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
ven 21	Ph.	du Marché (Cernay)
sam 22	Ph.	St-Jacques (Thann)
dim 23	Ph.	Ginglinger (Cernay)
lun 24	Ph.	Oberlin (Oderen)
mar 25	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mer 26	Ph.	de la Collégiale (Thann)
jeu 27	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
ven 28	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
sam 29	Ph.	de la Thur (Moosch)
dim 30	Ph.	de la Thur (Moosch)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : samedi 1, jeudi 27 et samedi 29 à Moosch, jeudi 6 et samedi 8 à St-Amarin, jeudi 13 et samedi 15 à Wesserling, jeudi 20 et samedi 22 à Oderen.

JUILLET 2013

lun 1	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
mar 2	Ph.	Ginglinger (Cernay)
mer 3	Ph.	de la Collégiale (Thann)
jeu 4	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
ven 5	Ph.	St-Jacques (Thann)
sam 6	Ph.	de la Croisière (Cernay)
dim 7	Ph.	de la Croisière (Cernay)
lun 8	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
mar 9	Ph.	de la Vallée (St-Amarin)
mer 10	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
jeu 11	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 12	Ph.	Oberlin (Oderen)
sam 13	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
dim 14	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
lun 15	Ph.	Beyrath (Vieux-Thann)
mar 16	Ph.	de la Thur (Moosch)
mer 17	Ph.	Ginglinger (Cernay)
jeu 18	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
ven 19	Ph.	St-Jacques (Thann)
sam 20	Ph.	du Marché (Cernay)
dim 21	Ph.	du Marché (Cernay)
lun 22	Ph.	de la Croisière (Cernay)
mar 23	Ph.	Schwarzenbart (Wesserling)
mer 24	Ph.	Oberlin (Oderen)
jeu 25	Ph.	du Grand Ballon (Bitschwiller)
ven 26	Ph.	de la Thur (Moosch)
sam 27	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
dim 28	Ph.	des Trois Sapins (Thann)
lun 29	Ph.	de l'Hôtel de Ville (Cernay)
mar 30	Ph.	St-Jacques (Thann)
mer 31	Ph.	de la Collégiale (Thann)

Pharmacies ouvertes l'après-midi : jeudi 4 et samedi 6 à St-Amarin, jeudi 11 et samedi 13 à Wesserling, jeudi 18 et samedi 20 à Oderen, jeudi 25 et samedi 27 à Moosch.

A vos plumes !!!

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-dessous vos observations, critiques, suggestions ou conseils, et les adresser :

- **à la Mairie - 54 Grand'Rue 68830 ODEREN**
- **ou par mail : mairie-oderen@wanadoo.fr**

Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire
Responsable : WYSS Éliane, Adjointe
Crédit photos : Mairie d'Oderen

Imprimé à 700 ex. Mars 2013. Bulletin 1 / 3.
Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal n° 753

conception & impression **publi-h**
ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY
Tél. 03 89 75 51 43
Imprimé sur papier recyclé.

HORAIRES POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Les horaires d'accueil du public à la Mairie sont :

- Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le public ne pouvant se présenter au bureau d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles peut être reçu sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Tél : 03 89 82 60 53

NUMÉROS UTILES

SAMU	**15**
POLICE SECOURS	**17**
POMPIERS	**18**
GENDARMERIE DE FELLERING	**03 89 82 60 33**
MEDECIN : Docteur LOCATELLI	**03 89 82 78 65**
DENTISTE : Docteur MENY	**03 89 38 77 25**
CABINET DE KINESITHERAPEUTES	**03 89 39 10 56**
PHARMACIE OBERLIN	**03 89 82 73 33**

SERVICES

Les tarifs suivants s'appliquent en 2013 :

- Photocopie A4 0.25 €
- Photocopie A3 0.50 €

OÙ DÉPOSER LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

KRAGEN Recyclage
68121 URBES (avant le Viaduc, près du Camping, prendre à gauche)
Tél. 03 89 82 69 00
Port. 06 08 81 88 23

STE TRITER
29 rue des Genêts
68700 ASPACH LE HAUT
Tél. 03 89 62 70 00

Plate-forme STGA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH LE HAUT
Tél. 03 89 75 60 94

AMIANTE

ALSADIS
35 rue de l'Europe - ZI Europe
68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous)

PLACOPLATRE

CERNAY ENVIRONNEMENT
35 rue de l'Europe - ZI Europe
68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous)

VERRE DE VITRAGE

Plate-forme SGTA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH LE HAUT
Tél. 03 89 75 60 94